

MAIRIE
01260 VALROMEY

Le 29/06/2021

Objet : élaboration du PLU - réunion n°2 - visite de la commune - 08 juin 2021

Participants : Mme GODET (Maire) - M BOLON (Maire déléguée de Vieu) - M MARTINE (adjoints) - M LEJEUNE, M REYNAUD, Mme CHATRON, Mme BIDET et M BONJEAN (conseillers).

La visite commence au départ de la mairie en descendant vers Massignieu.

En préambule, on échange sur le constat d'une absence de centralité dans la commune. Il y a une salle polyvalente dans chaque commune historique. Celle de Belmont apparait trop petite aujourd'hui.

Etape au lotissement de la Muraille et au lotissement les Mélines. Ce dernier comporte un nombre important de logements sociaux. Il y a une rotation assez rapide de ces logements mais pas de vacance.

Etape à Massignieu. Village à fort caractère patrimonial. Nombreuses maisons avec galetas. Problématique de stationnement. Domaine Definod : historiquement c'était le domaine viticole le plus important de la commune. Transformé en internat pour les enfants d'expatriés jusque dans les années 80/90. Aujourd'hui résidence secondaire très occasionnelle. Quel projet imaginer sur cette très vaste propriété bâtie et non bâtie ? La commune doit-elle s'y intéresser ?

Etape à Chandossin : extension du village vers le sud avec un tissu urbain très distendu.

Etape à Belmont : questionnement sur la nécessité de protéger les cônes de visibilité sous la mairie et sur la protection paysagère de l'entrée du village ? Village à fort caractère patrimonial. Désir de préserver l'espace vert de centralité au cœur du U formé par le village. A l'instar de Massignieu, il se dégage une volonté de conserver le village de Belmont dans son écrin et de le préserver de trop importantes nouvelles urbanisations.

Etape Vogland - le Mont - Neyrieu - Bioélaz - Saint-Maurice - Fossieu - Charancin : ces hameaux ont connu un développement très modeste ces dernières années.

Etape Sutrieu - Lompnieu : malgré un prix très attractif les lots du lotissement communal mettent du temps à trouver un acquéreur. On note que le haut de la commune nouvelle est résolument moins attractif pour les nouvelles installations que le bas.

Etape Fitignieu : la commune évoque le nombre important de CU déposés et de ventes de terrains ces derniers temps.



Le seul hôtel-restaurant de la commune (à côté de Luthézieu) va fermer et être transformé en chambres d'hôtes.

Etape à Luthézieu : le hameau n'a pas connu de développement urbain récent au contraire du secteur périphérique de la Comture (à l'aval de l'hôtel du vieux tilleul)

Etape au chef-lieu de Vieu : village à fort caractère patrimonial. Peu de développement récent à l'exception d'une petite zone au sud du village.

Etape hameau de Chongnes et de Linod : hameaux ayant connu peu de développement.

Etape le Pont - Don : secteur d'habitat assez aggloméré avec présence de micro coupures d'urbanisation entre les différents noyaux. Tissus urbains anciens à fort caractère patrimonial. Développement d'une importante zone résidentielle ces dernières décennies au lieu-dit Gand-Chassin, situé en discontinuité du village historique de Pont.

Prochaine réunion :

- Le 01 juillet à 14h : présentation du diagnostic communal



Vincent BIAYS

